

Listes « Démocratie, Service public, Coopération »

Les élections au Conseil d'Administration de la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) UPE, récemment rebaptisée « Paris-Est Sup », concernent l'avenir de toutes et tous au sein de la communauté universitaire de Paris-Est (ENPC, ENVA, UGE, UPEC). Elles se dérouleront sous de nouvelles modalités (suffrage indirect et vote électronique) entre le 21 et le 25 janvier 2021.

Quoique dessaisie de bon nombre de ses prérogatives, dont la délivrance du doctorat et la gestion de l'ISITE, la ComUE UPE n'a pas vocation à disparaître. Elle continue d'assurer, sur des sujets d'intérêt commun, la coordination des projets de quatre établissements d'enseignement et de recherche : l'École des Ponts ParisTech (ENPC), l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort (ENVA), l'Université Gustave Eiffel (UGE) et l'Université Paris-Est Créteil (UPEC). Elle assure tout d'abord, en relation avec les établissements qui délivrent le diplôme, la formation doctorale partagée. Elle s'appuie pour ce faire sur ses écoles doctorales et sur une instance collégiale, le conseil de la formation doctorale, où se définissent les règles communes du doctorat. Dans cette période difficile et incertaine, en particulier pour les doctorant.e.s, il est indispensable de veiller à garantir une instance de coordination efficace, appuyant la mise en œuvre des missions de service public de l'ESR Est-francilien. UPE continuera de plus à délivrer l'habilitation à diriger des recherches pour l'ensemble des établissements.

À l'initiative de la FSU en coordination sur les quatre établissements composant UPE, nos listes « Démocratie, Service public, Coopération » s'inscrivent dans une longue tradition de syndicalisme universitaire qui met en œuvre des actions collectives concertées, au service de tou.te.s. Face aux réformes successives de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui ont fragilisé nos métiers, divisé notre communauté et accru la compétition entre les établissements, nous devons veiller à renforcer les moyens du Service public et de ses structures collectives, au bénéfice de l'ensemble des personnels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et pour les étudiant.e.s. Convaincu.e.s que les partenariats engagés de longue date entre les établissements d'Université Paris-Est sont fructueux et doivent être protégés des effets délétères des stratégies institutionnelles ou des politiques qualifiées « d'excellence », nous nous engageons à agir au sein du Conseil d'Administration de la ComUE UPE pour y défendre les intérêts des personnels, en dépit d'une présence diluée de leurs représentants au sein du CA, pour le coup faiblement démocratique.

Pour une coopération respectueuse des personnels et des spécificités des établissements

Durant les quatre années de « l'ancienne ComUE », les élu.e.s de la liste « Démocratie, Service public et coopération » ont été les plus assidu.e.s et très souvent les seul.e.s à intervenir pour défendre, contre les stratégies institutionnelles, les intérêts des personnels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Nous continuerons dans cette voie. Attaché.e.s à des valeurs et à des pratiques démocratiques et collégiales, nous continuerons de représenter tous les personnels des établissements membres de notre Communauté d'universités et d'établissements UPE « Paris-Est Sup », afin de porter leurs voix, leurs interrogations, leurs projets et leurs arguments.

Nous concevons la ComUE UPE comme une structure de coordination des activités transversales de ses membres, à l'opposé d'une entité centralisatrice, à l'autorité descendante, qui remettrait en question les libertés académiques. C'est en ce sens que les élu.e.s de nos listes ont agi dans le précédent mandat, au Conseil d'Administration et au Conseil Académique de la ComUE.

Les Écoles Doctorales sont au cœur de nos métiers, structurant de manière essentielle la formation de nos futur.e.s collègues. Une coopération effective entre les établissements d'UPE est nécessaire pour

leur formation, afin d'assurer aux doctorant.e.s les meilleures conditions de travail, dans un contexte de crise qui rend encore plus difficile leur apprentissage et leur insertion. Depuis la création de la ComUE, les unités de recherche et les écoles doctorales ont travaillé en coopération et en bonne intelligence au service de l'intérêt commun. Nous continuerons de défendre cette vision coopérative des relations entre les établissements de la ComUE, source de partenariats fructueux autour de la formation doctorale, des Labex, de collaborations scientifiques. Nous continuerons d'œuvrer au renforcement des logiques partenariales, de soutenir la coopération dans le respect des dynamiques propres à chaque établissement.

Afin d'offrir à nos publics, en formation initiale ou continue, des enseignements de qualité et des voies de réussite variées, nous défendrons la diversité et la pluridisciplinarité des formations. La poursuite des initiatives d'excellence par les gouvernements successifs, et les expérimentations permanentes du MESR ne doivent pas conduire à un appauvrissement de l'éventail des recherches et des fonctions universitaires. Nous veillerons à préserver la diversité des recherches au sein de la ComUE.

Pour des coopérations fécondes et ouvertes, dans le respect des libertés académiques

Notre engagement dans les conseils de la ComUE vise à en faire des espaces facilitant les coopérations souples et ouvertes entre partenaires d'UPE. Les structures et collaborations issues des initiatives d'excellence précédentes doivent pouvoir perdurer. À l'aube d'un nouveau plan d'investissement d'avenir (PIA4), ces initiatives doivent fédérer le plus grand nombre d'acteurs autour de thématiques transversales. Par exemple, les chercheur.se.s de tous les établissements de la ComUE collaborant à des projets I-site devraient pouvoir être aussi porteur.euse.s de projets, ce qui n'est pas le cas actuellement. Enfin, fidèles au combat mené tout au long de l'année par la communauté universitaire toutes disciplines confondues, contre la LPR et contre la mise à l'écart du CNU, nous défendrons à chaque fois que nous le pourrons, les procédures de qualification par le CNU, c'est à dire par les pairs, au niveau national.

Pour élire des administrateurs et administratrices actif.ve.s, assidu.e.s, vigilant.e.s sur le fonctionnement démocratique des institutions,
Votez pour les listes « Démocratie, Service public, Coopération ».